



La Compagnie des Archers de la Seulles
&
le Comité Départemental du Calvados
ont le plaisir de vous inviter au



Championnat du Calvados de tir en salle individuel Adultes

Samedi 2 février & dimanche 3 février 2019

Salle de l'Edit – rue de l'Edit – 14470 Courseulles sur mer

Concours en salle 2 X 18 m sur quotas (joint), fermé Calvados, avec phases finales.

(concours sélectif pour les championnats de Normandie & de France)

13^{ème} et dernière étape du challenge du Calvados 2019

Déroulement des tirs :

	Samedi (CO, CL et BB)	Dimanche (Classiques)
Ouverture du greffe	14 h 00	9 h 00
Entraînement sur cible 30 mn	14 h 15	9 h 15
Inspection du matériel	14 h 45	9 h 45
Début des tirs	15 h 00	10 h 00
Début des phases finales 1 heure après la fin du tir de qualification		
La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité (avec photo) vous sera demandée au greffe		

Blasons :

Types d'arcs	Catégories	Types de blasons (distance 18 m)
Arcs à poulies	S1F, S1H, S2F, S2H, S3F, S3H	Trispots verticaux de 40 cm
Arcs classiques		
Arcs nus	Scratch F et H	Qualifications : blasons de 40 cm uniques Phases finales : trispots verticaux de 40 cm

Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie pour le classement individuel.

Pas de classement par équipe.

Proclamation des résultats à la fin des tirs.

Inscriptions : Bulletin de préinscription ci-joint à renvoyer à Roger ADAM.

Tenue : Tenue blanche ou tenue de club et chaussures de sport obligatoires.
Jeans interdits (sauf blancs)
Les animaux ne sont pas acceptés dans la salle. Il est interdit de fumer.

Arbitre responsable : Hermann LEROY

Buvette : boissons, sandwichs, gâteaux, sont prévus sur place.

COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA SEULLES – 09 14 005

Président : Philippe GODARD

Téléphone : 06 95 18 23 33 – archers.seulles@yahoo.fr